



ACTUALITES COMMUNALES



Contacter votre Administration :



086/32.02.50 ou 086/32.21.22

@ administration@sommeleuze.be

Site : www.sommeleuze.be

Les services de l'Administration Communale sont accessibles, de préférence, sur rendez-vous, afin de mieux vous accueillir.

/ETAT CIVIL



DECES

15-03-22 : **Cornet Nathalie** de Noiseux, âgée de 73 ans
20-03-22 : **Petithan Jean** de Baillonville, âgé de 93 ans
24-03-22 : **Arnold Roger** de Bonsin, âgé de 72 ans
28-03-22 : **Famerée Marie** de Hogne, âgée de 65 ans
Masson Marie de Noiseux, âgée de 72 ans
29-03-22 : **Roeland Alphonse** de Noiseux, âgé de 78 ans
01-04-22 : **Huet Maurice** de Baillonville, âgé de 100 ans.

/CONSEIL COMMUNAL

Prochaine séance : le 2 mai 2022 à 20h à la Maison Communale de Baillonville.

Tous les événements/réunions repris dans ce « Direct » sont susceptibles d'être supprimés ou adaptés suite aux mesures qui seraient prises à l'avenir dans le cadre de la gestion du coronavirus.

/LA COMMUNE DE SOMME-LEUZE RECRUTE

JOBS ETUDIANTS POUR LES VACANCES DE JUILLET & AOUT 2022

H/F : ETUDIANTS EN CHARGE DE L'ENTRETIEN ET DU NETTOYAGE DES ESPACES VERTS/PUBLICS

Votre fonction

- Affecté au « Service Travaux », vous effectuerez divers travaux, notamment : entretien et gestion des espaces verts, nettoyage, tonte, ramassage des déchets verts et poubelles publiques, etc.

Votre profil

- Vous êtes apte à effectuer la tonte et l'entretien des espaces verts ;
- Vous aimez le travail en extérieur ;
- Vous êtes de bonnes conduites, vie et mœurs ;
- Vous avez 18 ans accomplis ;
- Vous êtes Belge ou citoyen de l'Union européenne.

Atouts

- Vous êtes sociable, autonome et le travail en équipe ne vous fait pas peur ;
- Vous faites preuve d'initiative ;
- Vous êtes polyvalent ;
- Une expérience en horticulture est un atout ;
- Vous êtes titulaire du **permis de conduire B**.

Le contrat

- Temps plein : 38h/ semaine ;
- Horaire fixe ;
- Contrat à durée déterminée ;
- Rémunération brute par heure (18 ans = 11,00 €, 19 ans = 11,50 €, 20 ans = 12,00 €, 21 ans et plus = 12,50 €)

Modalités de candidature

Votre candidature doit être adressée **avant le 1^{er} juin 2022**, le cachet de la Poste faisant foi, à :

Administration communale de Somme-Leuze, Madame la Bourgmestre Valérie Lecomte

Rue du Centre, 1 - 5377 Baillonville

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Isabelle Picard, Directrice Générale, et de Madame Céline Jottard, Responsable du Service du Personnel, au 086/32.02.54.

Les modalités d'entretien seront communiquées lors de la sélection des candidatures.

/DISPOSITIONS GÉNÉRALES SUR LA DIVAGATION DES CHIENS



Merci pour votre compréhension

Un chien errant ou en divagation ?

Que risque-t-on ?

Tout d'abord, un accident :

Un chien en liberté, complètement livré à lui-même, peut traverser la route et se faire renverser. Il est aussi exposé à des blessures provoquées par des promeneurs qui, effrayés de voir arriver un chien vers eux, peuvent s'en prendre à lui. Bref, laisser un chien divagué est avant tout dangereux pour lui.

C'est aussi dangereux pour les autres. Un chien qui surgit sur la route peut provoquer un accident de circulation. Aussi gentil qu'il soit, un chien peut mordre une personne qui souhaiterait le récupérer par peur.

Or, tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire.

Ensuite, des amendes :

Selon le chapitre IV, section 1, article 159 du règlement général de Police, « il est interdit sur l'espace public de laisser divaguer un animal quelconque ; les animaux divaguant seront placés conformément à la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux, aux frais, risques et périls du propriétaire. »

Afin d'éviter tout cela et de profiter des beaux jours, n'oubliez pas de tenir vos chiens en laisse !

/PASS CHEVETOGNE : NOUVEAU TARIF !

Comme chaque année, la Commune de Somme-Leuze vous propose le pass Chevetogne (= abonnement familial) qui vous permet d'accéder au Domaine de Chevetogne du 02/04/2022 au 31/12/2022.

La période "basse saison" qui permettait de profiter du parc gratuitement entre la Toussaint et les vacances de Pâques est supprimée. L'accès au Domaine est maintenant payant toute l'année.



En l'achetant directement à l'Administration Communale, vous bénéficiez, en tant qu'habitants de la Province de Namur, d'un tarif préférentiel.

La vignette est disponible du lundi au samedi au prix de 75 €.



ENVIRONNEMENT

/BEBAT RECHERCHE LES PILES USAGEES

En moyenne, 31 piles et batteries usagées se cachent dans les foyers wallons. Elles proviennent, entre autres, d'appareils électroniques, de brosses à dents, de perceuses ou de vélos électriques. Elles sont souvent petites, mais peuvent aussi être plus imposantes et parfois même rechargeables. Leurs cachettes préférées sont la cuisine, le débarras ou le garage. Si vous les trouvez, veuillez les rapporter au plus vite dans un point de collecte Bebat afin que Bebat puisse les recycler et leur donner une nouvelle vie dans notre société.

Bebat organise un « avis de recherche » à grande échelle jusqu'au 8 mai 2022.

Plus d'informations sur www.bebat.be/fr/on-recherche

/LE SAVIEZ-VOUS ?

La tondeuse robot est dangereuse pour les hérissons



Le hérisson est un allié pour notre potager car il mange de nombreux nuisibles. Les hérissons sortent essentiellement en fin de journée et à l'aube. Depuis peu, avec l'apparition de nos tondeuses robots, ceux-ci sont en danger.

Quand les tondeuses sont programmées la nuit, elles risquent de rencontrer nos petits compagnons, qui ne sont, malgré leurs piquants, pas à l'abri. Les blessures sont souvent très graves et leurs chances de survie sont quasi inexistantes.

Ceux-ci, lorsqu'ils sont blessés, peuvent être transportés dans un centre de revalidation comme CREAVES, qui en accueille plusieurs centaines chaque année. Quand les hérissons arrivent, ils sont gravement blessés et la plupart ne survivent pas.

Afin d'éviter ce désastre, nous vous conseillons d'éviter d'utiliser ces appareils durant la nuit et de ne les faire tourner qu'après le lever du soleil et avant le coucher du soleil.



Vous désirez attirer des hérissons dans vos jardins ? Vous trouverez de nombreux conseils auprès d'[Adalia](#) et de [Natagora](#).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service de l'Environnement, Charline Lequeut, au 086/32.09.03 ou via julie.hautenaue@sommeleuze.be.

/L'ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS

Les beaux jours sont arrivés et avec eux le retour des travaux d'entretien extérieurs. Pour les particuliers, nous vous rappelons que l'utilisation des tondeuses, scies circulaires, tronçonneuses et autres engins bruyants, actionnés par un moteur est autorisée **en semaine et le samedi de 8h à 22h**. Pour les **dimanches et jours fériés**, les heures autorisées sont de **10h à 13h**.

Le Règlement général de Police harmonisé liste une série d'obligations incombant aux propriétaires et/ou locataires. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse www.sommeleuze.be, dans la rubrique « vie communale ».

Nous vous rappelons aussi la bonne pratique pour protéger nos cours d'eau : ne pas composter vos herbes de tonte le long des cours d'eau. Cela augmente l'érosion des berges en empêchant la pousse de plantes retenant les terres.

/FORMATION JARDINER AU NATUREL



BIODIVERCITÉ



Dans le cadre et avec le soutien de

la Commune de Somme-Leuze vous propose une formation de 2 jours GRATUITE :

« Jardiner au Naturel »

Les **samedi 7 mai et dimanche 22 mai de 9h à 16h** à l'Ecole communale de Bonsin, rue de Borlon, 1.

Au programme :

- Qu'est-ce qu'un écosystème naturel ? Comment s'inspirer de la nature pour créer des jardins harmonieux et productifs ? Découverte des principes de permaculture.
- Les aménagements et plantes qui invitent la biodiversité au jardin : mare, haies, nichoirs, fleurs compagnes...Visite du jardin collectif de Bonsin.
- Connaître et comprendre nos sols : la clé pour bien démarrer. Chacun(e) apporte un échantillon de terre : nous l'observons et l'analysons ensemble. Des propositions pragmatiques émergent directement de cette analyse (travail du sol à (dé)conseiller, amendements, composts et paillis adaptés).
- Quick design : celles(ceux) qui le désirent apporte un plan de leur propriété (maison + jardin). Travail en sous-groupe sur l'adaptation/la conception des jardins de chacun(e). Introduction de notions de design (conception de lieu).

Inscriptions obligatoires (places limitées): 086/320.903.

juliehautenauve@sommeleuze.be

sabine.bleret@sommeleuze.be

/ RAMASSAGE DES BÂCHES AGRICOLES

Comme les années précédentes, le ramassage des plastiques agricoles aura lieu dans notre Commune entre le **2 et le 20 mai 2022**.

CONSIGNES À RESPECTER IMPERATIVEMENT POUR LA COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES :

- Brosser et plier les plastiques agricoles en paquets non ficelés de 20 kg maximum.

Les paquets ficelés ne seront pas acceptés ;

- Ne pas mélanger les plastiques agricoles avec d'autres matières telles que terre, déchets de fourrage, autres types de bâches (par exemple Top tex), bidons plastiques, bottes de ficelle.

En cas de constatation de présence d'autres déchets, l'ensemble pourra être refusé.

CONSIGNES À RESPECTER POUR LA COLLECTE DES CORDAGES EN PLASTIQUE (NYLON) :

- Ne pas mélanger les ficelles avec d'autres déchets (tels que les emballages de produits phytosanitaires ou autres bidons plastiques, gants de fouille, sacs d'aliments et d'engrais, filets). **En cas de constatation de présence d'autres déchets, l'ensemble pourra être refusé ;**
- Conditionner les ficelles en botte avant dépôt.

CONSIGNES À RESPECTER POUR LA COLLECTE DES FILETS D'ENRUBANNAGE :

- Ne pas mélanger les filets avec d'autres matières (tels que les emballages de produits phytosanitaires ou autres bidons plastiques, gants de fouille, sacs d'aliments et d'engrais, filets). **En cas de constatation de présence d'autres déchets, l'ensemble pourra être refusé ;**
- Enlever un maximum de paille subsistante ;
- Les plier et les présenter en paquets de 20 kg maximum.

Le bon respect de ces conditions est la meilleure garantie d'un recyclage de qualité !

Afin d'organiser le service des ramassages des plastiques agricoles, nous vous invitons à vous inscrire jusqu'au **2 mai maximum** en remplissant le formulaire à télécharger sur www.sommeleuze.be

Pour tout renseignement et pour l'inscription (avec formulaire) vous pouvez contacter le Service Environnement : Charline Lequeut, 086/32.09.03 ou via julie.hautenaue@sommeleuze.be



INFORMATIONS GENERALES

/GARDIENNE ONE

Mme Rossion Christine, Accueillante ONE à Noisieux, aura de la place disponible à partir de janvier 2023. Vous pouvez la contacter au 086/32.29.17.

/SENTIERS D'ART

La Maison du Tourisme Condroz-Famenne lance un appel aux citoyens pour son projet Sentiers d'Art !

Vous vivez près d'une œuvre ou passez à proximité régulièrement ?

La Maison du tourisme recherche des Parrains/Marraines pour ses oeuvres !

L'idée ? Ouvrir l'œil 1x par mois en se rendant sur place. Une éventuelle intervention sur de petites choses mais surtout un retour vers eux en cas de soucis et des photos à l'appui.

Parrainer une ou plusieurs œuvres vous intéresse ? Contactez-les ! Vous recevrez alors la carte et la Maison du Tourisme vous donnera rendez-vous pour un repas-rencontre lors de la résidence d'artistes 2022.

La résidence d'artistes 2022 de Sentiers d'Art se tiendra du 19 au 29 mai sur les Communes d'Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Havelange, Ohey et Somme-Leuze. 8 œuvres seront réalisées par des artistes belges et internationaux durant cette résidence, 5 œuvres de land art et 4 fresques.

Rendez-vous pour l'inauguration le dimanche 29 mai !

Maison du Tourisme Condroz-Famenne, Place Monseu 23 5590 Ciney – 086/40.19.22 – info@sentiardsart.be »



/VENTE DE PLANTS BIO

Week-end des 14 et 15 mai 2022

de 10h00 à 16h00

Liste de plants disponible sur demande à partir de fin avril – début mai 2022.

Nous vous attendons nombreux.... A très bientôt.

Le Pré Gourmand asbl

Potager de légumes oubliés bio

rue de l'Eglise 4 (bureau)

rue de la Louve (jardin)

5377 Heure

0470/58.21.80 - contactspregourmand@gmail.com

BE-Bio-01 (Certisys)

/MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES 2022

Vendredi 06/05 : Anniversaire de la fin des hostilités 40-45 à Bonsin

11h00 Chapelle des prisonniers et apéritif au Bérodi

Jeudi 21/07 : Fête nationale à Baillonville

11h00 Messe suivie de la cérémonie patriotique, puis apéritif à la salle

Samedi 20/08

11h00 : Stèle Pickart

11h15 : Monument 1914-1918 Somme-Leuze Rue Pays du Roi

11h45 : Monument BRISCOL 1914-1918 Heure rue Bernauthier

12h00 : apéritif à l'école de Heure

Jeudi 08/09 : Libération du village de Waillet (1944)

18h00 Messe en l'église de Waillet et à 18h45 cérémonie au monument devant l'église puis traditionnel repas « tartines garnies, café, vin » à la salle de Waillet

Dimanche 11/09 : Plaine Sapin Bonsin

09h00 Circuit stèles départ bureau de Police de Somme-Leuze

10h30 Accueil et début de la cérémonie à la PLAINE SAPIN

11h30 Apéritif et repas annuel à la salle de Bonsin

Jeudi 10/11 : Circuit Flambeau Sacré départ Bonsin

09h30 Monument école de Bonsin

10h00 Monument ancien cimetière Noiseux

10h30 Stèle devant l'église Heure

11h00 Monument Sinsin

11h30 Eglise de Waillet suivi par une collation au Rabottis à Baillonville

09h45 Eglise Somme-Leuze

10h15 Monument « calvaire » Baillonville

10h45 Stèle porche église Nettinne

11h15 Stèle église de Hogue

Vendredi 11/11 : Cérémonie de l'Armistice 1918 à Somme-Leuze

11h00 Messe suivie de la cérémonie patriotique.

A 12h15 verre de l'amitié offert par l'administration communale à la salle Joseph Burette à Somme-Leuze

Le comité des anciens combattants & Plaine Sapin vous invite cordialement aux manifestations patriotiques.

/LE RALLYE DE WALLONIE DANS VOTRE COMMUNE

Départ à Nettinne – Informations importantes !

Les voiries concernées : Rue des Minières/Le Poteau/Rue du Monty/Rue Bois des Sarts/ Rue Saint-Donat

Le samedi 30 avril :

- Fermeture des routes dès 08h15.
- Départ du 1^{er} concurrent à 09h31.
- Heures approximatives des autres passages : 12h49 et 16h07.

Quelques consignes importantes :

- Si vous devez utiliser votre véhicule pendant les heures de fermeture des voiries, il est conseillé de le garer en dehors du parcours fermé ;
- Il est interdit de circuler dans les rues concernées pendant le déroulement de la course ;
- Le stationnement est interdit le long des voiries concernées ;
- Ne jamais sortir sur le parcours avec votre véhicule sans prévenir un surveillant ;
- Les drones sans autorisation spécifique sont interdits.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le numéro de sécurité : **081/313.555**.

Cette épreuve est organisée en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, le Gouvernement wallon et le Gouvernement provincial.



CULTURE

/RENCONTRE AVEC UNE AUTEURE

VALÉRIE RENARD

MEKTOUB!

OU LE FABULEUX DESTIN
D'UN CANCER DU SEIN



Le **jeudi 19 mai à 19h30**, la Bibliothèque de Somme Leuze accueillera Valérie Renard, auteure de trois livres, pour la présentation du petit dernier :

Mektoub ou le fabuleux destin d'un cancer du sein.

C'est avec un paquet d'optimisme, une bonne dose d'énergie et un zeste d'humour que Valérie nous y relate son parcours.

Mektoub c'est aussi une histoire de rêve, de persévérance, de victoires et de changement de vie.

C'est une histoire partagée parce que cette nouvelle épreuve doit bien servir à quelque chose, parce que le cancer n'est pas toujours une fatalité et qu'on peut parfois même s'en faire un allié.

Le 19 mai sera placé sous le signe de l'échange, autour d'un sujet grave avec générosité, sans tabous et quand même un peu de légèreté !

Infos et inscriptions soit auprès de notre Bibliothécaire Elvire Sanzot esanzot@yahoo.fr ou Jessica Carpentier, Echevine de la Culture au 0474/20.25.18

Bienvenue à toutes et tous !



/INVITATION À NOTRE PROCHAINE RÉUNION DU CERCLE HISTORIQUE

!!! Appel aux nouveaux membres !!!

Le Cercle Historique (petit comité d'habitants de la Commune désireux de partager l'histoire de ses villages) lance un **APPEL AUX NOUVEAUX MEMBRES**.

Il a donc le plaisir de vous convier à sa prochaine réunion du **mardi 7 juin à 19h30** à la salle le Rabottis de Baillonville, rue du Centre (entrée par le parking de l'administration communale).

Alors si l'histoire vous intéresse et plus particulièrement celle de votre Commune, n'hésitez plus, venez nous rejoindre !

Bienvenue à toutes et tous !

Infos : Jessica Carpentier, Echevine de la Culture,
0474/20.25.18 ou carpentierjessica@hotmail.be.

/A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOS VILLAGES

L'ARRIVEE D'EVACUES FRANCAIS DANS NOS VILLAGE EN 1917

Alors qu'à ce jour de nombreux réfugiés ukrainiens trouvent un logement salubre dans notre pays, nos villages avaient déjà connu l'arrivée de nombreux évacués français en 1917. Comment avaient-ils été accueillis auprès de la population locale, et combien de temps étaient-ils restés avant de pouvoir rentrer chez eux ? Retournons plus d'un siècle en arrière.



Aux yeux des historiens, il y a lieu d'effectuer une **différence entre les réfugiés et les évacués**. Un **réfugié** prend librement la décision de partir, il abandonne sa patrie et ses compatriotes. Alors qu'un **évacué** est contraint de quitter son domicile. En 1917, c'était l'occupant qui avait pris la décision d'une évacuation massive dans le nord de la France (**région de Lille, d'Aras et de Lens**). L'armée allemande avait d'abord pris soin d'envoyer les hommes valides en Allemagne pour assurer la poursuite de la vie économique, et **« les bouches inutiles »** (invalides, enfants, femmes et autres personnes non utiles) durent évacuer vers la France Libre.

Mais pas de n'importe quelle manière. L'occupant, soucieux de dissimuler au mieux les événements en cours, avait mené l'évacuation par la Belgique, avec comme objectif final le retour vers la France libre en passant par le Luxembourg, puis un « couloir humanitaire » entre la France et l'Allemagne avant de rejoindre la Suisse, et ainsi accéder au sud de la France.



Lens ou Kiev, même constat de désolation

Les déplacements vers nos villages se déroulaient en train jusqu'Havelange et Melreux. Tous les villages de notre Commune avaient été contraints d'héberger des évacués. Dans certains de ceux-ci, il y eu plus de réfugiés que d'habitants. **«C'était beaucoup pour notre village où il n'y a que des petites habitations. Ils y furent à l'étroit et les habitants connurent la gêne. De plus, l'année 1916 n'avait pas été riche en agriculture»** précisait l'abbé Hacherelle, curé à l'époque à Somme-Leuze. Les évacués, qui avaient dû partir en hâte, étaient souvent démunis d'argent et ne pouvaient compter que sur la nourriture fournie par le **Comité de Secours**. Ils eurent faim et la population ne pouvait guère les aider à cause de la pénurie de vivres. La cohabitation ne fut pas toujours heureuse, la majorité catholique de nos villageois devait à de nombreuses reprises faire face aux agissements d'une population majoritairement socialiste.

Plusieurs contingents arrivèrent dans nos villages avant de rejoindre la France après quelques mois. Les derniers repartirent en janvier 1919, alors que l'Armistice avait déjà été signé. A ce jour, il en est tout autre; les pays accueillants sont nettement mieux informés de la situation des réfugiés provenant d'Ukraine et plus enclins à les accueillir dans leurs chaumières. Nous vivons, certes, une autre époque, mais l'arrivée de réfugiés demeure toujours !

André Van Overschelde, (andre.vanoverschelde@skynet.be) pour le Cercle Historique. Si l'histoire de nos villages vous intéresse, n'hésitez pas à consulter la page historique sur le site <http://www.sommeleuze.be/loisirs/culture/cercle-historique-de-somme-leuze/evenement>, et de vous adresser auprès de carpentierjessica@hotmail.be, Echevine à la Culture.



LOISIRS

Après deux années sans événements, les **Coucouis d'Somme** sont heureux de vous inviter à leurs activités de 2022.

Venez fêter l'arrivée de l'été avec nous !

/EXCURSION

Quand : jeudi le **2 juin** 2022

Départ : à la salle Joseph Burette à 8h50

Au programme :

- Visite du domaine viticole Bon Baron.
- Dîner et visite à la moutarderie « Bister » :

Menu du midi :

Ravioles de langoustines aux petits légumes

Carré de porc à la bière blonde, moutarde à l'ancienne au miel

Gratin de pommes de terre aux légumes

Tarte aux pommes, coulis de spéculoos et sorbet praliné

- Visite « Aux saveurs et traditions Dawagne » (Saumon fumé).
- Une dégustation des produits est prévue partout.

Retour prévu entre 18h30 et 19h00.

Prix de la journée : 60 euros pour les membres et 66 euros pour les non-membres. Les boissons au dîner sont payantes.

Inscription avant le 16 mai auprès de Marie 0495/90 57 96 ou 086/32 38 67 avec versement sur le compte BE93 0689 0248 2367 (le paiement confirme la réservation). Places limitées.

/GOÛTER

Quand : dimanche le **19 juin** dès 15.00h

Où : à la salle Joseph Burette

Au programme :

- café, pâtisseries et autres à volonté.
- Petite tombola, animation musicale. Bar également ouvert.

Prix : 3 euros pour les membres en possession de leur carte 2022 et 9 euros pour les non-membres.

Les boissons au bar sont payantes.

Réservation obligatoire auprès de Marie 0495/90 57 96 ou 086/32 38 67 pour le 9 juin au plus tard.

/TEA TIME TABLE DE CONVERSATION EN ANGLAIS

Que ce soit pour vos études, votre métier ou tout simplement pour préparer vos vacances à l'étranger....

Venez participer aux tables de conversation ici à Somme-Leuze.

Pour tous renseignements : david.gorey@skynet.be ou 0478/88.79.29.

/LA COMMUNE DE SOMME-LEUZE ORGANISE UNE INITIATION « VÉLO ÉLECTRIQUE » À L'ATTENTION DES AÎNÉ(E)S

Quand ? Mardi 14 juin 2022.

Où ? Maison de village de Heure,
rue de l'Eglise, 13 – 5377 HEURE.

Pour qui ? Toutes personnes domiciliées
sur l'entité âgées de 55 ans et plus...

Matériel à prévoir ? Tout est mis
gratuitement à disposition des
participants (vélos électriques, casques,
gilets fluorescents).

Coût ? Gratuit.

Horaire :

- dès 09h30 : accueil des participants.
- de 10h00 à 12h00 : remise en selle et initiation au vélo électrique dans un environnement sécurisé.
- de 12h00 à 13h00 : temps de midi.
- de 13h00 à 15h00 : balade encadrée.

Infos : soit auprès de Nicolas Chisogne, Service sport, nicolas.chisogne@sommeleuze.be –
086/32.09.06 ou Jessica Carpentier, Echevine des sports au 0474/20.25.18.

Inscriptions obligatoires (places limitées) : à partir du 9 mai au 086/32.09.06.



14
Juin
2022




en collaboration avec le Gal Condroz-Famenne,
le Conseil consultatif communal des Aînés de Somme-Leuze



/RENCONTRES AUTOUR DU JEU D'ÉCHECS

Ces rencontres conviviales autour du jeu d'échec, sont animées par Jean-Pierre Breuls, accessibles à tous, débutants comme joueurs confirmés.

Cette bataille passionnante qui remonte à bien avant l'antiquité, dont les règles ont été établies à la fin du XV^{ème} siècle, est toujours d'actualité et remporte un succès grandissant, surtout après la diffusion de la série *Le jeu de la Dame*.



Ces rendez-vous vous sont proposés dans la salle « Les Rabottis » à Baillonville, **un mercredi sur deux** dès **19h30**. Une participation de 2€/personne et par séance est demandée.



Les mesures sanitaires qui seront encore en vigueur à cette date, seront imposées.

Venez donc vous amuser avec nous !

Jean-Pierre Breuls,
086/32.22.39.

/THE DANSANT DU «PETIT BAILLONVILLE»

dès 14h

- **15 mai** : Jacques Gathy
- **5 juin** : Michel et Yvon

Renseignements : Piret Michelle – 084/32.16.64.

Le Comité du « Petit Baillonville » est à la recherche de petites mains bénévoles pour aider lors des festivités (the dansant, marche adeps, kermesse).

Si le coeur vous en dit, nous serons heureux de vous compter parmi nous.

Prochaine rencontre : le jeudi 12 mai à 20h00.

Contact : Piret Michelle – 084/32.16.64 – 0494/66.21.62.

/OUVERTURE D'UN CYCLE DE MÉDITATION

Le jeudi 5 mai à 18h00

Cycle de 10 séances de méditation
sous la guidance de Dominique Manniette – expérience depuis trente ans.

Ouvert à tous.

Les cours des lundis de 18 à 19 h continuent.

Possibilité d'inscription.

La méditation aide dans la gestion des émotions, l'anxiété, la concentration et du stress.

Matériel : Tapis et coussin ou petit banc de méditation, assis sur une chaise.

Information et réservation : 086/21.12.06 – 0483/232.466 - d.manniette@gmail.com

Abonnement : 80 euros les 10 séances ou 10 euros la séance.

Lieu : Maison de village Bonsin-Chardeneux.



/MAISON DES AÎNÉS « NOS MOHON »

AGENDA DES ACTIVITÉS DE MAI 2022

Lundi 02/05	• Jeux de cartes ♠♦♥♣ (Julien et Isabelle)
Mercredi 04/05	• Pétanque (Julien) 🎱
	• « Marchons pour notre forme » ! pour celles & ceux qui le désirent :
Jeudi 05/05	départ de la maison des aînés à 14h00 (Julien) 🕒 • Plantation des herbes aromatiques 🌿 • Jeux de cartes et discussions
Lundi 09/05	• Jeux de cartes ♠♦♥♣ (Julien et Isabelle)
Mercredi 11/05	• Pétanque (Julien) 🎱
Jeudi 12/05	• Sortie au Domaine provincial de Chevetogne (en fonction de la météo) 🏡 • Jardinage – Plantes aromatiques Jeux de cartes ♠♦♥♣ (Julien et Isabelle)
Lundi 16/05	• Jeux de cartes ♠♦♥♣ (Julien et Isabelle)
Mercredi 18/05	• Pétanque (Julien) 🎱
Jeudi 19/05	• Sortie au restaurant chinois (prendre contact pour la réservation)
Lundi 23/05	• Jeux de cartes ♠♦♥♣ (Julien et Isabelle)
Mercredi 25/05	• Pétanque (Julien) 🎱
Jeudi 26/05	• FERIE (jeudi de l'Ascension)
Lundi 30/05	• Jeux de cartes ♠♦♥♣ (Julien et Isabelle)

Sauf précisions données dans le calendrier, la maison des aînés vous accueille de 14h00 à 17h00, dans la salle *Les Rabottis*, sise rue du Centre, 1a, 5377 Baillonville.

⚠ Les activités extérieures peuvent être modifiées en fonction de la météo !

Les animateurs bénévoles : Marie-Antoinette (0486/12.25.05), Julien (0474/63.12.46)

Pour toute information, joindre le C.P.A.S. de Somme-Leuze : Mme Isabelle Taminioux (tél.086/32.31.73), anne-catherine.leboutte@cpas-somme-leuze.be

Pour le C.P.A.S,

Le Directeur général,
Jean Wener.

La Présidente,
Marianne Collin-Fourneau.

/BDBUS

Le **BDBUS** sera présent à Baillonville, Rue du Centre, 1 de **17h10 – 18h00**.

Les **jeudis 12/05, 09/06, 14/07, 11/08, 08/09, 13/10, 10/11, 08/12/2022**.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Françoise Jadin, Service de la Culture, au 086/32.02.65 ou via francoise.jadin@sommeleuze.be.






AGENDA



/PARUTIONS DU BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

DATE ULTIME POUR COMMUNIQUER LES INFOS	DATE DE PARUTION
Le 9 mai 2022	Les 24 et 25 mai 2022
Le 13 juin 2022	Les 29 et 30 juin 2022
Le 11 juillet 2022	Les 27 et 28 juillet 2022
 Le vendredi 12 août 2022	Les 31 août et 1 ^{er} septembre 2022

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité, c'est pourquoi nous pourrions réduire certains de vos articles.

/COLLECTES DE MAI

- Papiers et cartons : 12
- Déchets ménagers : 2, 9, 16, 23, 30
- Sacs bleus PMC : 3, 17, 31
- Encombrants : la collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/26.04.00. Infos : www.laressourcerie.be (BEP).



Vous pouvez également consulter le calendrier des collectes sur :
<http://www.sommeleuze.be/vie-communale/services-communaux/nature-et-environnement/tout-sur-vos-dechets/ramassages-a-somme-leuze>
ou sur www.bep-environnement.be

!!! Nous vous rappelons qu'en cas de **réclamation relative à la collecte des déchets**, le Bureau Économique de la Province a mis en place un système en ligne, sur le site www.bep-environnement.be (onglet réclamation), qui vous permet d'introduire vous-même votre réclamation auprès des responsables du service collecte. Ceux-ci vous répondront rapidement, chercheront une explication et une solution à votre problème et vous feront également part du suivi qui sera apporté à votre plainte.



Pour plus d'infos sur les dates de collectes, vous pouvez également télécharger l'appli Recycle !